



International Civil Aviation Organization

AFI OPMET MANAGEMENT TASK FORCE FIRST MEETING (MTF/1)

(Dakar, Senegal, 19 – 20 October 2009)

Point 2 : Examen du Système d’Echange des Bulletins Météorologiques en région AFI (AMBEX)

PROPOSITIONS D’AMELIORATIONS REDACTIONNELLES

Résumé

La présente note propose des améliorations de forme et de fond du Manuel AFI des Echanges de Bulletins Météorologiques – Septième Edition, préparé par les Bureaux Régionaux ESAF et WACAF de l’OACI et publié par le Secrétariat Général en Juin 2009.

2.1.1. Rappels :

2.1.1.1. Le Système d’échanges de bulletins Météorologiques en Région Afrique-Océan Indien (AFI) de l’OACI, a été créé par le Groupe Consultatif AFI de Météorologie (AFMAG) du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en Œuvre (APIRG) en 1972. Le système est devenu opérationnel en 1974 et a depuis été au service de la Région AFI pour les échanges de renseignements OPMET requis.

2.1.1.2. Récemment, les renseignements SIGMET et Avis de Cendres Volcaniques (VAA) et Cyclone Tropicaux (TCA) ont été ajoutés à la Septième Edition du Manuel AMBEX. La nécessité de changements significatifs a été identifiée dans le système pour le rendre compatible avec l’environnement COM existant en vue de satisfaire l’évolution des besoins des usagers. Dans cette perspective, la réunion APIRG a adopté des conclusions qui recommandent la poursuite du développement du système AMBEX selon les nouveaux besoins opérationnels.

2.1.2. Suite à donner

La réunion est invitée à prendre connaissance des propositions contenues en annexe de ce document et d’en formuler les recommandations utiles à l’amélioration du Manuel AMBEX.

MANUEL AFI DES ECHANGES DE BULLETINS METEOROLOGIQUES (AMBEX) Septième Edition – Juin 2009

ERRATA ET COMMENTAIRES
(Proposés par l'ASECNA)

N°	PARAGRAPHE/PAGE	TEXTE INITIAL	PROPOSITION	COMMENTAIRE
1.	Page 7	Le Système d'Echanges de Bulletins Météorologiques en région Afrique-Océan Indien (AFI) de l'OACI, a été créé par le Groupe Consultatif AFI de Météorologiques (AFMAG)...	Le Système d'Echanges de Bulletins Météorologiques en région Afrique-Océan Indien (AFI) de l'OACI, a été créé par le Groupe Consultatif AFI de Météorologiques <u>Météorologie</u> (AFMAG)...	
2.	6.3.2	Les centres AMBEX établiront une limite pour la réception des TAF issus des AMO et/ou NOC de leur responsabilité, par exemple, 15 minutes avant l'heure de dépôt ou de transmission indiquée dans l'Appendice B. A l'heure indiquée, les centres AMBEX feront la compilation des bulletins TAF contenant tous les aérodromes requis, en indiquant les éventuels TAF manquants par « NIL »	Les centres AMBEX établiront une limite pour la réception des TAF issus des AMO et/ou NOC de leur responsabilité, par exemple, 15 minutes avant l'heure de dépôt ou de transmission indiquée dans l'Appendice B. A l'heure indiquée, les centres AMBEX feront la compilation des bulletins TAF contenant tous les aérodromes requis, en indiquant les éventuels TAF manquants par <u>« NIL » sans indiquer la mention « NIL » pour les TAF manquants.</u>	Afin d'éviter une contraction avec l'alinéa 6.3.15
3.	6.3.9	Au lieu de « BCC »	Ecrire « BBC »	
4.	6.3.13	Les TAF reçus par un Centre AMBEX après l'heure limite, et qui ont encore au moins 6 heures de validité restantes, seront inclus dans un ou plusieurs bulletins de TAF retardés. Les en-têtes abrégés OMM des groupes opérationnels RRA, RRB, RRC, etc. (pour indiquer la première, deuxième, troisième, etc. bulletin TAF en retard), conformément à l'Appendice D, paragraphe 4.	Les TAF reçus par un Centre AMBEX après l'heure limite, et qui ont encore au moins 6 heures de validité restantes, seront inclus dans un ou plusieurs bulletins de ces TAF retardés . Les en-têtes abrégés OMM des groupes opérationnels RRA, RRB, RRC, etc. (pour indiquer la première, deuxième, troisième, etc. bulletin TAF en retard), conformément à l'Appendice D, paragraphe 4.	
5.	6.4.1.2	... Il n'est pas permis de mélanger les « long » et « court » TAF dans un bulletin.		Il importe de préciser si la transmission se fera suivant des bulletins distincts (dans ce cas il s'agira de préciser les en-têtes) sinon, il faudrait les regrouper les uns à la suite des autres.
6.	8.1.2	... En outre, les METAR issus d'un certain nombre d'aérodromes nationaux, requis par les usagers, seront également inclus dans les échanges AMBEX régulier.		Il est nécessaire de fixer les conditions d'insertion d'un TAF ou d'un METAR dans un bulletin AMBEX régulier ou irrégulier. Tous les autres relevant des échanges nationaux ou bilatéraux.

N°	PARAGRAPHE/PAGE	TEXTE INITIAL	PROPOSITION	COMMENTAIRE
7.	8.1.7	Les échanges de messages METAR/SPECI à l'extérieur du système AMBEX, le cas échéant, seront effectués sous forme de des messages RSFTA adressés.	Les échanges de messages METAR/SPECI à l'extérieur du système AMBEX, le cas échéant, seront effectués sous forme de des messages RSFTA adressés.	
8.	8.3.5	Un SPECI reçu par un centre AMBEX sera envoyé comme un bulletin SPECI aux mêmes adresses auxquelles les METAR sont diffusés. Normalement, un bulletin SPECI ne contiendra qu'un seul SPECI.	Un SPECI reçu p 58r un centre AMBEX sera envoyé comme un bulletin SPECI aux mêmes adresses auxquelles les METAR sont diffusés. Normalement <u>Souvent</u> , un bulletin SPECI ne contiendra qu'un seul SPECI.	
9.	11.4	... Les échanges interrégionaux via un adressage RSFTA direct du générateur ou du centre AMBEX, aux destinataires des autres régions de l'OACI, doivent être évités, à l'exception des accords bilatéraux ou d'autres accords nécessitent de tels échanges directs.	... Les échanges interrégionaux via un adressage RSFTA direct du générateur ou du centre AMBEX, aux destinataires des autres régions de l'OACI, doivent <u>doivent</u> être évités, à l'exception des accords bilatéraux ou d'autres accords nécessitent de tels échanges directs.	
10.	Pages 41 et 42	Colonne 3 des centres AMBEX de bulletins TAF Porte TT=SA	Remplacer SA par FT	
11.	Page 65	Appendice H	Insérer des exemples de procédures de transmission dans les cas de correction et d'amendement de messages (METAR, TAF, SIGMET, etc.).	
12.			Appendice I : AMBEX FOCAL POINTS (update)	